

# *Bulletin d'information municipale*



*Saint-René-de-Matane*

*Agriculture - nature - sylviculture*

*Octobre 2018  
72<sup>e</sup> édition*

## Mot du maire



*Chers concitoyens et chères concitoyennes,*

*Les couleurs d'automne nous charment, l'hiver s'en vient à petit pas. Chacun se prépare en conséquence.*

*L'automne, saison de remisage des installations estivales. Pourquoi ne pas en profiter pour un brin de nettoyage. Une municipalité à l'ordre est toujours plus accueillante. Pensez-y !*

*Pour certains, il faut penser au bois de chauffage pour se tenir au chaud. Pensons « prévention », bien ramoner la cheminée, examiner nos appareils d'appoint. Il faut être vigilant, un incident est vite arrivé.*

*Les équipements de déneigement sont prêts à fonctionner. Un nouvel employé est en formation pour obtenir la classe 3 afin d'opérer le camion.*

*Vos élus s'assurent d'être bien équipés pour faire face à un autre hiver. Qu'en sera-t-il ? Va-t-on recevoir beaucoup de neige, de la pluie, du froid, du vent ?*

*Plusieurs kilomètres de chemins existent dans notre municipalité. Il faut offrir le même service pour chaque secteur.*

*En ce qui concerne l'entretien de nos infrastructures, la toiture de la mairie a été refaite (Programmation TECQ 2014-2018), un meilleur drainage des rues des Pins et des Bouleaux (Programmation TECQ 2014-2018).*

*Rechargement de gravier et nivelage sur 1,6 km sur le chemin du 14<sup>e</sup> Rang. Réparation en urgence d'un ponceau, chemin de la Réserve Faunique.*

*Nous avons la confirmation d'une subvention pour des travaux sur les chemins de la Réserve Faunique et de la Boucanerie. Les plans et devis sont faits et les budgets du Ministère sont épuisés pour 2018.*

*Le nivelage des chemins a été effectué en juin et septembre par Les Entreprises Georges Valois et l'abrasif pour la saison hivernale est arrivé.*

*On est prêt !*

*Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour vous rencontrer et discuter de tout problème concernant la municipalité au bureau en soirée. Vous devez prendre rendez-vous avec la directrice générale.*

*Au plaisir de vous rencontrer.....*

*Rémi F*  
Rémi Fortin, maire

Les activités du maire et de la directrice générale...  
en journée et/ou en soirée – Octobre 2018

- 1<sup>er</sup> octobre :** Séance ordinaire du conseil – 19 h 30.
- 9 octobre :** Rencontre relative au Règlement sur la qualité de vie – Règlement sur le cannabis - MRC de la Matanie – Sûreté du Québec - **Directrice générale.**
- 10 octobre :** Politique familiale municipale – Comité de suivi – 19 h.
- 17 octobre :** Séance ordinaire du Conseil de la MRC de la Matanie 20 h - **Maire.**

**LA PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
SE TIENDRA LE 5 NOVEMBRE 2018 À 19H30**

- **Séance ordinaire du conseil – 4 septembre 2018.**

Pour consulter toutes les résolutions adoptées,  
rendez-vous sur le site internet de la municipalité au [www.saintrene.ca](http://www.saintrene.ca)

**BONNE RETRAITE**

M. Cyrille Gagnon a pris sa retraite ! Merci Cyrille pour ton excellent travail, ton ingéniosité et ta débrouillardise auprès de la Municipalité. Bonne retraite !

***La vie communautaire.....***

**Dimanche 14 octobre :** Réunion des Chevaliers de Colomb.

**Samedi le 27 octobre :** Soirée de danse du Club des 50 ans et plus – Centre communautaire

**Dimanche le 28 octobre :** Brunch des Chevaliers de Colomb – Centre communautaire.

**Jeux de société** – Lundi p.m. et vendredi en soirée chaque semaine – Centre communautaire.

**Gym-Cerveau :** Vendredi a.m. de chaque semaine – École. Pour infos : 418.566-2500, poste 2711.

**La Cuisine collective :** de la région de Matane offre des ateliers de cuisine. Pour infos : 418.562-7828. – **Mercredi 10 octobre 2018 – Groupe 2 – Mardi 30 octobre 2018 – Groupe 1.**

Bibliothèque  
municipale de  
St-René-de-Matane

HORAIRE

Mardi 8h30 à 11h30  
Jeudi 18h30 à 20h30  
Samedi 9h00 à 12h00

Téléphone: 418-224-1339 / 418-224-3721

## ACTUALITÉS

### Les P'tits givrés

Les P'tits givrés est un service de soutien alimentaire offert depuis mars 2018 aux personnes en perte d'autonomie permanente ou temporaire vivant dans les municipalités rurales de la Matanie. Des plats santé congelés sont livrés à votre porte toutes les deux semaines par des bénévoles du Centre d'action bénévole de la région de Matane. Ces plats variés et savoureux vous sont offerts au coût de 5,50\$ chacun.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez Sylvie Fortin au 418-562-6444.

\*\*\*\*\*

### Figurants recherchés

Pour l'Effroyable soirée Desjardins qui se tiendra le samedi 27 octobre PM à Matane, des figurants sont recherchés. Maquillage et costumes fournis.

Infos et inscriptions : Melissa. [mfelxseguin@ville.matane.qc.ca](mailto:mfelxseguin@ville.matane.qc.ca) - 418-562-2333, poste 2096.

*Remis au dimanche 28 octobre en cas de mauvais temps.*

\*\*\*\*\*

### Journée justice

En collaboration avec le Relais Santé de Matane, le Centre de justice de proximité du Bas-Saint-Laurent vous invite à une conférence « **Les baux de logement : vos droits et obligations** », présentée de 10h00 à 12h00; le 16 octobre 2018 au 807, avenue du Phare Est à Matane.

De 13h30 à 16h30, vous pourrez rencontrer en individuel un juriste pour toute question d'ordre juridique. (Sur rendez-vous seulement) **Pour prendre rendez-vous : 418-566-2649.**

\*\*\*\*\*

### L'Halloween en toute sécurité

Êtes-vous en train de préparer vos costumes et vos décorations pour l'Halloween ? Assurez-vous que vos lumières, vos accessoires et vos costumes n'ont pas fait l'objet d'un rappel.

N'oubliez pas : Lampes de poches, bougies ou lumières DEL – Maquillage ou peinture sur le visage – Essai préliminaire sur la peau – Ne jamais entrer dans une maison ni monter dans une voiture – Examiner les friandises.

\*\*\*\*\*

### Branche-toi !

Un projet de préparation à l'emploi. Métier semi-spécialisé, formations et ateliers, stages et cartes de compétences. Conditions : Être âgé de 18 à 35 ans – Être citoyen canadien – Répondre aux conditions d'admissibilité du programme.

Inscriptions avant le 19 octobre 2018, la formation débutera le 29 octobre 2018.

Pour informations, communiquez avec Sylvie Dubé, coordonnateur du projet au Carrefour jeunesse-emploi région Matane. 418-566-6749, poste 201.

\*\*\*\*\*

### Travaux de rénovations

Dans le but de vous éviter des surprises, avant d'effectuer des travaux de rénovation, construction ou autres, nous vous suggérons de prendre de l'information. Lorsque vous recevez une mise en demeure, des frais d'avocat s'invitent dans les dossiers afin de les régulariser.

# Le budget municipal, c'est quoi ?

Article de Jean Louis Martineau

*Un budget municipal est l'outil annuel qui permet d'anticiper les recettes et les dépenses de la municipalité afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.*

## LE BUDGET

Le budget de la municipalité est l'acte par lequel le conseil municipal **prévoit** et **autorise** les recettes et les dépenses de l'exercice.

° C'est un acte prévisionnel car il constitue un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et les dépenses à effectuer sur une année.

° C'est un acte d'autorisation par le lequel le conseil est autorisé à engager les dépenses votées.

Il est prévu pour un exercice budgétaire qui commence au 1<sup>er</sup> janvier et s'achève au 31 décembre.

L'adoption du budget est un acte fondamental de la gestion municipale : à travers lui se concrétisant les choix et les orientations des élus municipaux.

Le budget est constitué de **deux sections** :

1. La section d'investissement;
2. La section de fonctionnement.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement. Y figurent :

- les opérations d'immobilisations (acquisitions de terrains, constructions, travaux...);
- et le remboursement des **emprunts en capital**.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle regroupe essentiellement toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services municipaux, c'est à dire :

- des dépenses régulières (rémunération du personnel et indemnités des élus, travaux d'entretien, électricité, combustibles, assurances, télécommunications, taxes diverses.....);
- et les charges financières liées aux **intérêts des emprunts**.

La section de fonctionnement dispose de ressources définitives et régulières composées pour l'essentiel :

- du produit de la fiscalité propre : habitation, foncier bâti, foncier non bâti, et professionnelle, des dotations et compensations versées par l'état ;
- de ressources propres (locations d'immeuble, autres produits divers).

## ÉQUILIBRE DU BUDGET

Le budget est présenté en **équilibre**. Les recettes doivent donc être suffisantes pour couvrir les dépenses.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, seul l'ajustement des 4 taxes peut apporter les ressources qui manqueraient à l'équilibre.

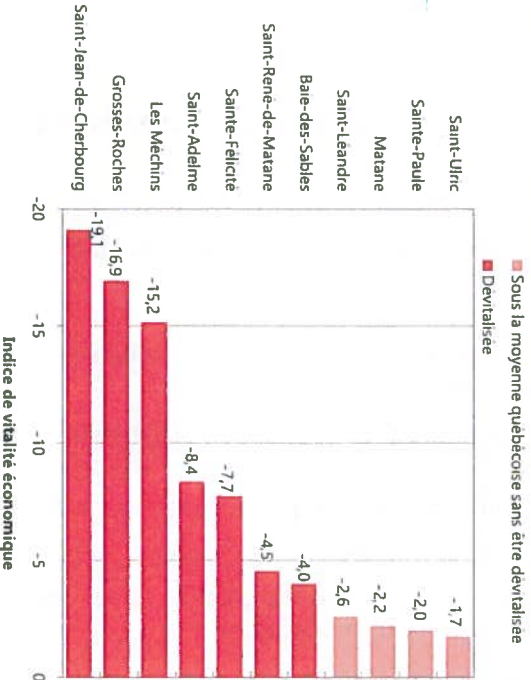
Par contre, en section d'investissement, chaque opération (appelée programme) sera financée par le biais de subventions, d'emprunts ou **d'autofinancement de la collectivité**.

---

# LA MATANIE EN QUELQUES CHIFFRES...

## Plusieurs localités dévitalisées

Indice de vitalité économique des localités de la MRC de La Matanie, 2014



## Une population vieillissante et décroissante

- Depuis plus de 2 décennies, la population de La Matanie connaît une décroissance;
- La Matanie est l'une des MRC qui vieillit le plus rapidement au Québec;
- On retrouve une plus grande proportion de personnes de 65 ans et plus dans La Matanie (27 %) par rapport au Bas-Saint-Laurent (24 %) en 2017;
- Depuis 2008, les personnes de 65 ans et plus sont plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans (5 564 contre 3 463 personnes en 2016);
- Depuis les 15 dernières années:
  - Le nombre de décès est plus élevé que le nombre de naissances (+378 décès);
  - Le nombre de personnes quittant la MRC est plus élevé que le nombre d'arrivants (-858 personnes)

## De plus en plus de diplômés

- En 2016, 80 % des personnes âgées entre 25 et 64 ans ont au moins un diplôme d'études secondaires, une augmentation par rapport à 2006 (74 %).



## 1 personne âgée de 25 à 64 ans sur 5 n'a pas de diplôme dans la MRC

- Pour l'année scolaire 2013-2014, 10 % des jeunes sont sortis de l'école secondaire sans diplôme, ni qualification, comparativement à 17 % pour l'année scolaire 2012-2013.

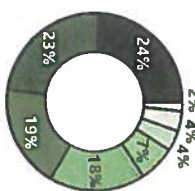
## Des enjeux pour les familles

- En 2016, il y a moins de familles monoparentales dans la MRC et la région (10 %) qu'au Québec (13 %);
- Le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer est de 1,6 pour la période 2012 à 2014, ce qui est plus bas que le seuil de renouvellement de 2,1 enfants par femme;
- 1 personne de 15 ans et plus sur 6 vit seule dans une résidence ou un logement privé en 2016;
- La négligence représente 46 % des signalements retenus par la Protection de la jeunesse en 2016-2017.



## 1 famille de La Matanie sur 10 est monoparentale

## Répartition de la main-d'œuvre selon les secteurs d'activités, MRC de La Matanie, 2016



- Vente et services
- Gestion, affaires, finance et administration
- Santé, services sociaux et éducation
- Métiers, transport et machinerie
- Secteur manufacturier et services d'utilité publique
- Sciences naturelles et appliquées
- Agriculture et ressources naturelles
- Arts, culture, sports et loisirs

Source: Statistique Canada, Recensement, 2016

- Le secteur tertiaire regroupe plus de 70 % des emplois de la MRC;
- La part de l'emploi du secteur des métiers, du transport et machinerie est plus importante dans La Matanie (18 %) qu'au Bas-Saint-Laurent (16 %) et qu'au Québec (14 %).

## Répartition de la main-d'œuvre selon les tranches de revenu d'emploi en 2015, MRC de La Matanie



- Moins de 20 000 \$
- 20 000 \$ à 39 999 \$
- 40 000 \$ à 59 999 \$
- 60 000 \$ à 79 999 \$
- 80 000 \$ à 99 999 \$
- 100 000 \$ et plus

Source: Statistique Canada, Recensement, 2016

- Pres de 70 % des travailleurs de la MRC ont un revenu d'emploi inférieur à 40 000 \$ par année.

## Un marché du travail au ralenti

- 49 % de la population de 15 ans et plus occupait un emploi en 2016, une proportion moindre qu'au Bas-Saint-Laurent (53 %);
- 12 % de la population était en chômage en 2016, une proportion plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (9 %);
- 9 % de la population de 18 à 64 ans est prestataire des programmes d'assistance sociale en 2017, une proportion plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (7 %).

## Des aînés qui vivent avec un faible revenu

- Pres de 50 % des personnes de 65 ans et plus bénéficient du supplément de revenu garanti en 2016, une proportion plus élevée qu'au Bas-Saint-Laurent (46 %) et qu'au Québec (36 %).

Révisé par l'équipe Surveillance de la Direction de la santé publique, mai 2018